

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Gérin-Lajoie, tenue le mardi 27 janvier 2026, à 19h00 par le biais de Teams.

| Membres | Présences |
|---|-------------------------------------|
| Madame Brigitte Bisailon, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Mylène Caouette, enseignante | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin, orthophoniste | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Chantal Daigneault | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Sandra Gagné, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Isabelle Gilbert, parent (substitut) | <input type="checkbox"/> |
| Madame Sophie Jaffelin, orthopédagogue | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Geneviève Lafontaine, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Cynthia Lamontagne, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Jessica Lamoureux, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Nancy Laroche, responsable du service de garde | <input type="checkbox"/> |
| Madame Carolina Massarelli, parent | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Janel Picard, enseignante | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Caroline Primeau, directrice adjointe | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Madame Lorraine Viau, enseignante | <input type="checkbox"/> |
| Monsieur Antoine Leblanc, directeur | <input checked="" type="checkbox"/> |

1. Accueil

1a. Mot de bienvenue et présences

Ouverture de la séance et début du conseil d'établissement à 19 h.

Madame Lamontagne ouvre la séance du conseil d'établissement avec les salutations d'usage. À titre de présidente du CÉ, elle assumera l'animation de la séance qui se tient de manière virtuelle.

1b. Vérification de la procédure de convention et du quorum
Le conseil d'établissement se tient via TEAMS et le quorum est constaté.

1c. Questions du public
Aucun membre du public présent.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la présidente.

(CÉGL.25-26.000017)

Il est proposé par Madame Mylène Caouette, appuyée par Madame Sandra Gagné, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2025

Il y a présence de quelques coquilles. Les correctifs seront apportés.

(CÉGL.25-26.000018)

Il est proposé par Mme Carolina Massarelli, appuyée par Janel Picard, d'approuver le procès-verbal du 9 décembre 2025 avec les modifications demandées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption

4a. Attestation des mesures dédiées et protégées 2025-2026

Monsieur Leblanc présente les différents postes budgétaires reçus par le centre de services scolaire pour l'année 2025-2026. Ces sommes sont reçues dans le cadre des mesures dédiées et protégées prévues dans le cadre du budget de l'établissement.

Il mentionne que le montant de 14 485\$ est une somme dédiée/protégée pour la maternelle 4 ans à temps plein qui est versée une seule fois et permet, entre autres, l'achat de matériel.

De plus, il souligne que le poste « aide alimentaire » permet l'achat de collations pour les élèves défavorisés. Le montant protégé vise également à soutenir le rayonnement de projets alimentaires. Cette année, ces projets, développés, sur

une base volontaire, ont été faits par des classes allant de la maternelle à la 5e année.

Le montant dédié dans le poste budgétaire « À l'école on bouge » a permis, entre autres, l'achat ou la location de matériel de sports et au Club de course.

M. Leblanc rappelle que les sommes « protégées » ne peuvent servir à autre chose que ce qui est prévu initialement dans le cadre des transferts. Les sommes « dédiées » bénéficient d'un peu de souplesse et il est possible de rediriger certaines sommes si nécessaire, mais ce n'est jamais la voie privilégiée.

(CÉGL.25-26.000019)

Il est proposé par Madame Alexandrine Corbeil-Aucoin, appuyée par Madame Jessica Lamoureux, d'adopter les mesures dédiées et protégées 2025-2026 telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4b. Grille-matières 2026-2027

Monsieur Leblanc présente brièvement le résultat de la consultation effectuée auprès du personnel enseignant de la grille-matière 2025-2026. Il rappelle qu'outre les seuils minimums de temps d'enseignement à respecter pour certaines matières, il est possible de modifier le temps alloué pour certaines autres.

Un changement est proposé pour les élèves de 2e cycle. L'anglais passe de 90 minutes à 60 minutes alors que la musique passe de 60 minutes à 90 minutes.

Un autre changement vise les élèves de 1er cycle. L'art dramatique est remplacé par la musique.

Les raisons évoquées pour le changement du 2e cycle sont celles de la charge mentale qui incombent aux élèves visés. La 3e année est une année chargée en termes d'acquisition de compétences et de connaissances et il apparaît judicieux pour le personnel enseignant d'offrir à ces élèves un allègement. Les défis de la francisation à l'école sont également mentionnés. Beaucoup d'élèves ne maîtrisent pas la langue française et le partage de la culture québécoise via le cours de musique sont au nombre des arguments soulevés.

Certains parents soulèvent des inquiétudes devant la diminution du temps consacré à l'apprentissage de l'anglais. Pour plusieurs familles, la langue parlée à la maison est le français et les cours d'anglais dispensés à l'école demeurent le seul lieu d'apprentissage pour cette langue.

(CÉGL.25-26.000020)

Il est proposé par Madame Genevière Lafontaine, appuyée par Madame Brigitte Bisailon, d'adopter la grille-matières 2026-2027 telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

4c. Principes d'encadrement des frais facturés aux parents 2026-2027

Monsieur Leblanc explique les principes encadrant le coût des documents et de la liste des effets scolaires à l'école Gérin-Lajoie. Depuis longtemps, le personnel enseignant travaille en concertation afin de favoriser la réutilisation du matériel et sensibilise les élèves à prendre soin du matériel scolaire pour éviter le gaspillage.

Pour l'année 2026-2027, la somme maximale à déboursier pour un parent passe de 90\$ à 95\$.

(CÉGL.25-26.000021)

Il est proposé par Madame Sandra Gagné, appuyée par Madame Chantal Daigneault, d'adopter les principes d'encadrement des frais facturés aux parents 2026-2027 tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Approbation

5a. Critères de sélection des directions d'établissement

Monsieur Leblanc explique aux membres du conseil d'établissement que chaque année, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries dresse un profil de compétences pour le personnel de direction et de direction adjointe d'établissement.

Ce document identifie une liste de compétences professionnelles et certains principes importants rattachés aux exigences d'occuper un tel poste.

(CÉGL.25-26.000022)

Il est proposé par Madame Cynthia Lamontage, appuyée par Madame Carolina Massarelli, d'approuver les critères de sélection des directions d'établissement tels que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. Information

6a. Suivi du comité de parents (information du délégué)

La déléguée résume la dernière rencontre du comité de parents. Actuellement en développement, le « PPP », c'est-à-dire, l'apprentissage par projet particulier. Cela vise uniquement le niveau secondaire. L'objectif poursuivi est que tous les élèves puissent avoir accès à des programmes particuliers. Cela voudrait dire que le « régulier » serait éventuellement éradiqué.

Un projet-pilote sera déployé dans deux écoles secondaires l'an prochain. Ces deux écoles ne sont pas sur le territoire de Châteauguay. Avec la collaboration des élèves, de nouveaux profils seront créés pour répondre aux besoins et aspirations des élèves.

Bénévole de l'année : Les écoles devront envoyer bientôt le nom de leur bénévole de l'année.

6b. Mot des membres du personnel

Activités et moments appréciés sont soulignés par le personnel.

Mention de l'arrivée sous peu de la Matériathèque Gérin-Lajoie. Possibilité d'emprunter des livres et jeux de société pour une période de trois semaines. Très bénéfique pour plusieurs familles.

Le succès de l'activité de la Fureur tenue juste avant la période de vacances des fêtes est mentionné. Un beau moment collectif pour toute l'école!

6c. Mot de la direction

Madame Primeau explique que certains élèves pourront assister à une conférence d'une athlète olympique le 16 février. Elle souligne également la journée très attendue de la tire d'érable. Cette journée sera le 27 février prochain.

Elle explique que le Carrefour d'apprentissage aura droit à du nouveau mobilier. Matelas, « poufs » et autres ont été achetés pour rendre les lieux agréables et confortables.

Elle souligne également que les tables rectangulaires de la cafétéria seront remplacées par des tables rondes favorisant ainsi des échanges conviviaux entre les élèves.

Mention de la semaine des enseignants qui arrive sous peu. Des surprises ont été préparées pour le personnel enseignant de l'école.

Un parent ajoute que la remise de cadeaux aux plus démunis pour Noël est une initiative importante pour plusieurs élèves. Merci au Tigre Géant pour son don.

Par ailleurs, les appels téléphoniques de la direction à l'endroit de certains parents pour souligner les bons coups de leur enfant ont été très appréciés.

M. Leblanc prend quelques minutes pour souligner le départ imminent de Madame Chantal Marleau. Elle quittera pour une retraite bien méritée après 35 ans d'engagement auprès des élèves.

6d. Mise en candidature du bénévole de l'année

Il est proposé de nommer Madame Brigitte Bisailon à titre de bénévole de l'année de l'école Gérin-Lajoie. Consensus des membres du conseil autour de cette nomination.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h12.

Cynthia Lamontagne
Présidente

Antoine Leblanc
Directeur

Sandra Gagné
Secrétaire